

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24827**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences, Technologie, Santé Mention Electricité et électronique Spécialité Intelligence et Distribution de l'Energie du Bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel prendra en charge la distribution et la gestion de l'énergie d'un bâtiment, de la production (énergies nouvelles et renouvelables), jusqu'à l'utilisation (éclairage, chauffage et traitement de l'air). Cette prise en charge se fera en y intégrant les éléments normatifs actuels.

Dans le contexte d'efficacité énergétique, le titulaire de cette licence participera à la mise en œuvre des moyens (d'économies d'énergie, de régulation, de gestion technique du bâtiment) permettant le contrôle-commande des systèmes énergétiques.

Enfin, dans le cadre de bâtiments intelligents et communicants, il intégrera l'équipe de conception et de réalisation des installations courants forts et faibles pour : la détection incendie, le contrôle d'accès, la VDI (Voix, Données et Images), les réseaux informatiques et l'accès internet dans les bâtiments.

- Respecter la législation du bâtiment et la réglementation de la construction.
- Concevoir la distribution de l'énergie d'un bâtiment.
- Elaborer et dessiner les schémas d'ensemble d'installations électriques.
- Elaborer les dossiers d'études et d'exécution des travaux.
- Diriger et suivre des opérations de travaux d'installations électriques courants forts et faibles.
- Maîtriser la gestion de l'énergie dans les bâtiments.
- Programmer et contrôler à distance des appareils intégrés dans un réseau.
- Définir, installer et maintenir les systèmes : d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéo surveillance.
- Maîtriser la mise en œuvre des nouvelles technologies : accès internet très haut débit, réseaux informatiques...
- Gérer et conduire un projet en autonomie : responsabilité, organisation, travail en équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler dans les :

- PME et TPE du secteur de l'électricité dans l'habitat, le tertiaire et l'industrie.
- Départements installations courants faibles des grands groupes.
- Fabricants et installateurs de systèmes d'alarmes, de surveillance et de contrôle d'accès.
- Bureaux d'études en architecture.
- Bureaux d'études équipement électrique et les entreprises d'installation électrique.
- Sociétés d'exploitation et de maintenance des bâtiments.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé d'études en électricité bâtiment
- Conducteur de travaux en génie électrique BTP (après expérience)
- Chargé d'affaires en génie électrique BTP (après expérience).
- Technicien et ingénieur d'étude et conception.
- Domoticien
- Technicien d'installation et de maintenance en domotique
- Chargé d'affaires en domotique (après expérience)

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1602 : Électricité bâtiment

I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation de 6 semestres, dont les 4 premiers peuvent être réalisés dans le cadre d'un DUT, d'un BTS ou d'une Licence 2 scientifique. La certification est notamment accessible aux titulaires d'un DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle ainsi qu'aux titulaires d'un BTS Electrotechnique ou d'un BTS Domotique-Immotique.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. Les UE capitalisables sont de fait acquises définitivement.

Descriptif des composantes de la certification :

La licence est organisée sur une année de formation initiale. Les enseignements se font sur le mode de l'alternance. Il est prévu une alternance de 15 jours (2 semaines de formation / 2 semaines d'entreprise). Le stage en entreprise se déroule à l'issue des périodes d'enseignement encadré et du projet tutoré. L'enseignement est organisé en 5 unités d'enseignements (UE) :

- UE1 : Formation générale - 60 h (8 ECTS)
- UE2 : Conception des installations électriques d'un bâtiment - 120 h (9 ECTS)
- UE3 : Domotique Immotique (Contrôle et Gestion d'un bâtiment) - 150 h (10 ECTS)
- UE4 : Fondamentaux du métier - 120 h (9 ECTS)
- UE5 : Activités professionnelles (Projet tutoré) - 150h et Stage (>16 semaines) (24 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 MCF, 4(PRAG ou PRCE), 1 professionnel de la filière	
En contrat d'apprentissage	X	2 MCF, 4(PRAG ou PRCE), 1 professionnel de la filière	
Après un parcours de formation continue	X	2 MCF, 4(PRAG ou PRCE), 1 professionnel de la filière	
En contrat de professionnalisation	X	2 MCF, 4(PRAG ou PRCE), 1 professionnel de la filière	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAP	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5/09/2014

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nantes - 2 avenue du professeur Jean Rouxel - 44475 Carquefou

Historique de la certification :

Ouverture en 2014